



ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Lors de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le conseil a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 974 CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE
POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS ET LA DISPOSITION DES BOUES**

Ce règlement peut être consulté en faisant une demande par courriel à l'adresse :
info@ville.berthierville.qc.ca .

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 8 juin 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière